

LES DETECTEURS DE TENSION VAT

► La VAT, c'est quoi ?

Pour effectuer une vérification d'absence de tension en basse tension, les détecteurs de tension doivent répondre aux prescriptions des normes en vigueur : IEC 61243-3, NF EN 61243-3.

Les vérificateurs d'absence de tension (détecteurs VAT) sont utilisés notamment au cours des opérations de consignations, préalablement à la mise à la terre et en court-circuit, pour vérifier l'absence de tension de service. Ils peuvent être de type lumineux ou de type sonore, mais dans tous les cas ils doivent être adaptés à la tension des installations sur lesquelles ils sont utilisés.

Les spécifications d'emploi propres à chaque matériel doivent être respectées.

Immédiatement avant et après la vérification d'absence de tension, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du VAT.

Lors de l'utilisation de ces appareils en BT, l'emploi de gants isolants est obligatoire lorsque l'opérateur opère à proximité de pièces nues présentant des risques notables de contact direct en cas de faux mouvement.



NF C 18-510 annexe C

« Au sens des normes en vigueur, les « vérificateurs d'absence de tension » ou « DISPOSITIF DE VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION » sont des « détecteurs de tension » conçus spécifiquement pour vérifier l'absence de tension nominale et remplissant cette fonction à l'exclusion de toute autre ».

► Savoir choisir un détecteur de tension conçu pour la VAT

Les détecteurs de tension conçus pour la VAT appartiennent à une famille d'appareils spécifiques répondant aux prescriptions des normes en vigueur : CEI/NF EN 61243-3.

Cette stricte conformité assure la sécurité des opérateurs lors de leurs interventions sur toute installation de tension inférieure à 1000V (pour la basse tension).

Détecteur VAT

- La garde-main doit être d'un diamètre supérieur à 5mm au périmètre du corps de la pointe.
- Signalétique visuelle et sonore de haute performance.
- Cordons spécifiques à caractéristiques électriques et mécaniques renforcées.

Testeur standard

- Pointe sans protection, géométrie indifférente.
- Pas d'autotest complet.
- Circuit de redondance inexistant

Autres critères à respecter

- Les détecteurs VAT ne doivent en aucun cas être équipés de fusibles, mais doivent comporter un dispositif visant à assurer la sécurité de l'opérateur pour toute installation de tension 1000V.
- Les détecteurs VAT doivent être conformes à la norme NF EN 61243-3. Seule cette référence et le double triangle marqué sur le produit garantissent la fiabilité de l'appareil.

Les points de touches répondent à une géométrie spécifique et doivent être impérativement munies d'une protection IP2X (système de fourreau isolant la partie active de la pointe au repos), NF C 18-510 (annexe C).

La vérification de bon fonctionnement avant et après chaque utilisation est obligatoire. Cet autotest doit contrôler impérativement l'ensemble des principales fonctions : diodes, circuits électroniques, buzzer, cordons et piles.

Une diode doit toujours pouvoir s'allumer en cas de présence de tension dangereuse (>50V), même si les piles sont hors d'usage ou ont été enlevées. Ce dispositif imposé par la norme, dit «circuit de redondance», fonctionne de manière totalement indépendante en assurant des fonctions vitales.

La garde-main doit être d'un diamètre supérieur à 5 mm au périmètre du corps de la pointe.